



CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

N°132

le magazine

SEPTEMBRE 2018

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Ça bouge à Châteaubourg !



ET AUSSI...

DÉVIATION
CHATEAUBOURG
P 4

HISTOIRE
P 14

AGENDA
P 19



Sommaire

EN DIRECT

Décisions du Conseil municipal	3
Actualités	4/5
Expression	6/7

FOCUS

Le développement local	8/9
------------------------	-----

PRÈS DE CHEZ VOUS

Sur le vif	10/11
Vivre ensemble	12/13

DÉCOUVERTES

Culture et Histoire	14/15
Rencontres	16/17

CARNET

État civil	18
Agenda	19

Le magazine - Septembre 2018 - N°132
Journal d'informations municipales -
Broons-sur-Vilaine / Châteaubourg /
Saint-Melaine. Dépôt légal : Septembre 2018

Directeur de publication : Teddy Régnier
Co-directeur : Arnaud Dupuis - Suivi
de rédaction et d'exécution : Shirley Piron
Réalisation graphique : LRCG
Impression : Les Hauts de Vilaine
Rédaction : Jean-Louis Kernen, Shirley Piron,
Coralie Renault - Photo de couverture :
Mairie de Châteaubourg. Crédits photos :
Mairie de Châteaubourg ; Pierre Lepoutre,
photographe professionnel à Châteaubourg
(www.pierrelapoutre.com)

Mairie de Châteaubourg
5 place de l'Hôtel de Ville
BP 92156 - 35220 Châteaubourg
Tél. : 02 99 00 31 47
Fax : 02 99 00 80 65
www.chateaubourg.fr

Édito



Notre commune bénéficie d'un excellent positionnement géographique propice à l'installation de nombreuses entreprises. Mais ce positionnement ne fait pas tout, il est indispensable pour une commune comme la nôtre d'être proactive si elle souhaite être attractive. Cela passe notamment par l'accompagnement d'entreprises de toutes tailles désireuses de s'installer ou se développer sur notre commune. C'est pour cette raison que nous avons créé il y a maintenant quatre ans, un pôle dédié au développement économique, aujourd'hui devenu

développement local. Ce pôle consacré aux entreprises de toutes tailles travaille naturellement en étroite relation avec les services de Vitré Communauté qui détiennent aujourd'hui la compétence en matière de développement économique.

Depuis sa création, nous constatons quotidiennement un réel dynamisme et une réelle envie d'entreprendre à Châteaubourg. Chaque emploi créé est important, c'est pourquoi nous accordons la même attention aux toutes petites entreprises qu'aux grands projets.

Après avoir travaillé sur des projets industriels comme par exemple la réhabilitation de l'ancien site Thalès, il est temps pour notre commune de se focaliser sur son centre-ville. C'est un travail long et complexe qui a débuté il y a maintenant plusieurs années.

Notre objectif est de rendre le centre-ville dynamique, attractif et agréable pour les piétons, malgré la traversée d'une route départementale. C'est en améliorant cette circulation piétonne, couplée à des animations telles que le Jardin des Arts, que se créer naturellement l'envie de flâner, et cela devrait se répercuter à terme sur l'activité des commerces sédentaires ou du marché, dont le dynamisme joue un rôle essentiel.

La réhabilitation de l'espace urbain autour du centre commercial Bel Air qui débutera cet automne, a été pensée pour simplifier cette circulation piétonne, sans oublier les stationnements nécessaires à une commune comme la nôtre.

Je suis convaincu que l'activité économique d'une commune constitue un élément indispensable pour garantir son développement. Le dynamisme de Châteaubourg, de ses entreprises, de ses commerces et de ses habitants est réel, et de nouveaux projets se présentent régulièrement à nous, ce qui rend notre mission d'élus particulièrement passionnante.

ARNAUD DUPUIS

Adjoint en charge du développement local,
du numérique et de la communication

LE MOT DU MAIRE

Les cartables et les troussees sont encore bien rangés, les greniers et les garages ont été vidés pour la braderie de Castel Art Com, les parents et les enfants ont repris leurs activités après le forum des associations, pas de doute nous sommes bien en septembre. Bonne rentrée à tous les Castelbourgeois !



EN DIRECT

Décisions

Extraits des principales décisions du Conseil municipal
du mois de juillet.

Retrouvez
les comptes rendus complets
sur le site
www.chateaubourg.fr
> Conseils municipaux

DÉVELOPPEMENT LOCAL

ZONE D'ACTIVITÉS
DU PLESSIS-BEUSCHER

La mairie envisage la vente des lots n°1 et 2 de la ZA du Plessis Beuscher, situés aux 2 et 4 rue du Plessis Beuscher, et ayant respectivement une superficie de 1 298 m² et 1 420 m². L'entreprise Lefa-Distribution, grossiste en motoculture, souhaite acquérir ces lots pour y implanter son activité. Le prix de vente est fixé à 30 € HT le m² pour le lot n°1 et 28 € HT pour le lot n°2. La plus-value du lot n°1 est justifiée par son exposition directe sur le boulevard de la Liberté. Le montant total de la cession de ces deux lots s'élève à 78 700 € HT. Le Conseil municipal a validé les conditions de cette vente.

CENTRE COMMERCIAL BEL AIR

Le Conseil a validé l'avant-projet définitif pour la partie bâtiment, dans le cadre de la maîtrise d'œuvre pour la requalification du centre commercial Bel Air. Le montant prévisionnel des travaux est de 179 300 € HT, comprenant également la partie désamiantage et la démolition des sanitaires publiques. Ne sont pas intégrés les travaux intérieurs des cellules et les finitions. Le Conseil a approuvé la phase avant-projet définitif pour le volet bâtiment et le montant prévisionnel afférent.



La viabilisation a commencé sur le chantier de la future Maison de Santé,
ZAC des Jardins de la Bretonnière

URBANISME

CONVENTION
DE RÉTROCESSION

La SCI LRP, représentée par Monsieur Robidou, a aménagé la place nommée « la Cour des Artistes », située entre la rue Maréchal Leclerc et le 9 rue de Paris. Une convention a été établie pour la rétrocession de cette place et ses équipements à la commune, le lieu intégrant *in fine* le domaine public communal. Les ouvrages et équipements rétrocédés concernent : le terrassement et la voirie, l'assainissement (eaux usées et eaux pluviales), le réseau éclairage public souterrain, le fourreau et la chambre de tirage du réseau téléphonique, les espaces verts, la signalétique, le mobilier urbain et l'œuvre. Le montant de la rétrocession est de 62 228,63 € HT. Cette convention de rétrocession a été approuvée par le Conseil municipal, qui a également validé la dénomination de cet espace « Cour des artistes ».

TRAVAUX

PROJET DE CONTOURNEMENT
ROUTIER - CONVENTION

Pour lancer le projet de contournement routier, une convention est établie entre le Conseil départemental, Vitré Communauté et la commune. Le Département va lancer une étude globale sur le tracé, qui se déroulera sur 2 ans, pour un montant estimé à 210 000 € HT. Ce montant sera réparti entre les trois signataires. Le Conseil a validé la convention. **Retrouvez en page 4 un article sur ce projet.**

CONSTRUCTION D'UNE MAISON
DE SANTÉ - DEMANDE DE
SUBVENTION

La commune est éligible au Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP), aide financière du Département. Dans le projet de réalisation de la Maison de Santé, la commune participe par l'acquisition de deux cabinets et

d'une salle de réunion, permettant de développer un projet de réseau de praticiens. Ces espaces représentent une superficie totale de 75,91 m², pour un montant de 204 576,55 €. L'autofinancement est envisagé à hauteur de 56 440,55 €, les recettes locatives (sur 15 ans) pourraient elles s'établir à 80 136 €. Pour compléter ce plan de financement prévisionnel, le Conseil a validé la demande de subvention au titre du SDAASP pour un montant de 68 000 €.

VIE DES ÉCOLES

TARIFS DE RESTAURATION ET
D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le Conseil a approuvé les tarifs des prestations périscolaires pour l'année 2018-2019. Les tarifs de repas sont modulés en fonction du quotient familial et du lieu de résidence des parents. Ces tarifs n'augmentent pas et restent ainsi identiques à l'année scolaire passée.

Actualités

La déviation de Châteaubourg

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT ET VITRÉ COMMUNAUTÉ

Aux heures de pointe, la rue de Paris connaît l'affluence de nos grands départs en vacances ! Vers 18 heures, il devient difficile de traverser l'agglomération à cause des embouteillages qui se forment dès l'entrée de Châteaubourg, au rond-point de La Goulgatière.

Depuis plus de 20 ans, les Châteaubourgeois entendent parler de la déviation. Si un projet a bien été à l'ordre du jour dans le cadre de la plateforme logistique, l'abandon de cette dernière en 2008 avait clos le sujet.

En 2014, les élus de la majorité ont souhaité relancer ce projet avec une première étude de circulation qui a permis de mettre en lumière l'évolution du trafic et de convaincre les différentes collectivités de relancer le projet de contournement de Châteaubourg.

Rue de Paris : 16 000 véhicules par jour

Avec 16 000 véhicules par jour, les élus locaux sont très conscients de la situation et veulent répondre à cette saturation du trafic routier pour assurer une traversée plus fluide de la ville. Ils entendent aussi sécuriser les accès de l'axe Rennes-Paris pour éviter des remontées de file jusqu'aux entrées et sorties de la voie express.

Une convention pour lancer l'étude

Le Département a été saisi par la mairie, pour qui le projet de contournement doit répondre à un objectif multiple : répondre à la saturation du trafic notamment aux heures de pointe, sécuriser les entrées et sorties sur le RN 157, faciliter l'accès aux zones d'activités et permettre un délestage pour limiter l'engorgement de la rocade rennaise. Une étude globale sur le tracé va être lan-



cée par le Département et se déroulera sur 2 ans. C'est le temps nécessaire pour réaliser les études de simulations de déplacements, envisager les tracés de contournement et estimer les coûts du projet. Cette étude s'intéressera également à l'impact socio-économique et environnemental du projet.

Outre Châteaubourg, les communes concernées par ce contournement vont participer à des groupes de travail, ainsi que Vitré Communauté. Il s'agit de Domagné, Marpiré, Saint-Didier, Saint-Jean-sur-Vilaine. Une convention a été signée dans ce sens entre le Département, Vitré Communauté et Châteaubourg.

Première réunion publique à la mi-2019

Meilleure traversée de la ville, sécurité aux accès voie rapide, liaison de contournement, zones d'activités... : une véritable quadrature du cercle pour mener un tel projet. « Les études vont démarrer en septembre 2018 et seront terminées en 2020. » indique Nicolas Collet - responsable aménagement, travaux, urbanisme - évoquant une première réunion publique à la mi-2019, autour des variantes qui seront retenues.

Relevés de terrain, inventaire des zones humides, environnement, coût financier, contraintes diverses, information du public, acquisition des parcelles... Dans un tel projet la phase préparatoire est de loin la plus longue. Pour la LGV elle avait commencé vers 1997... avant une arrivée des décapèuses en mai 2013. Ici, on peut raisonnablement espérer que les bouchons auront disparu vers 2025.

210 000 €

Coût des études

- 50% Département
- 25% Vitré Communauté
- 25% Châteaubourg

Une nouvelle station d'épuration en 2021

UN ÉQUIPEMENT POUR 14 000 HABITANTS

Quand la population augmente, il est incontournable de réaliser les équipements de base voire de les anticiper. C'est le cas avec la station d'épuration actuelle, située route de Servon-sur-Vilaine, à la sortie de l'agglomération, une unité prévue pour 8 000 équivalents-habitants (E-H) dans une commune qui en totalise déjà 7 000.

« Nous allons la remplacer par une station de 14 000 E-H en construisant une nouvelle unité, au nord-ouest, à l'emplacement du lagunage actuel de l'entreprise Les Vergers de Châteaubourg » indique Nicolas Collet précisant que le site actuel ne permet plus un développement du dispositif de dépollution des eaux usées. Cette unité sera abandonnée à terme tandis qu'une station de transfert effectuera le raccordement entre le site actuel et le nouvel équipement.

Avec Saint-Didier et Saint-Jean-sur-Vilaine

Cette nouvelle capacité quasi-doublée renforcera un équipement qui jouera un rôle collectif sur le territoire avec un raccordement aux localités de Saint-Didier et de Saint-Jean-sur-Vilaine. Le coût de la station est estimé à 4 400 000 € HT avec un financement des communes au prorata des foyers, Châteaubourg totalisant 2 800 foyers, Saint-Didier 575 et Saint-Jean-sur-Vilaine 370. Cet équipe-



ment permettra aussi de traiter les eaux usées de La Goulgatière.

À noter que Châteaubourg a la chance de disposer d'un réseau séparatif eaux pluviales - eaux usées, ce qui évite de

4 400 000 €
Coût estimé de la station



creuser de nouvelles tranchées comme dans certains centres historiques. « Par contre, à cette occasion, un travail sera effectué en parallèle sur le réseau existant pour déceler d'éventuelles fuites » poursuit Nicolas Collet, évoquant les futurs sondages.

À Châteaubourg, l'assainissement est actuellement géré par la commune en Délégation de Service Public avec Veolia mais elle passera sous le contrôle de Vitré Communauté, en 2020. La consultation de la maîtrise d'œuvre est en cours avant le lancement des travaux. Un gros chantier inévitable en perspective. Mais pas d'inquiétude pour le financement : le prix de l'assainissement actuel et les subventions permettront de financer l'équipement !

NOUVEAU ! ATELIERS NUTRITION POUR LES SENIORS



Pour bien se nourrir et rester en forme, venez participer aux ateliers Nutrition Santé Seniors. Le Centre Communal d'Action Sociale organise pour la première fois cette action, en partenariat avec le CLIC et l'association ASEPT.

Au programme, 9 ateliers de 2h, ouverts au plus de 55 ans, animés par des professionnels, permettront de s'informer sur les effets de l'alimentation dans le « bien vieillir », de prendre conscience de ses habitudes et d'acquiescer de nouveaux réflexes favorables à un bien-être durable.

Vous êtes intéressé et souhaitez en savoir plus ? Une réunion de présentation gratuite a lieu le **mardi 4 septembre**, à 14h30, salle Bel Air.

En pratique : ces ateliers sont sur inscription, en s'engageant à suivre le cycle complet des 9 séances. Une participation de 20 € est demandée.

À votre agenda : séances le 11, 18 et 25 septembre ; les 2 et 9 octobre ; les 6, 13, 20 et 27 novembre. À 14h30, à la Maison Pour Tous.

Plus d'infos auprès du CCAS au 02 99 00 87 63

Expression

PORTRAIT D'UN ÉLU

Aude de la Vergne, élue de la liste majoritaire, adjointe en charge des ressources



Née à Nantes, j'ai vécu en Loire-Atlantique jusqu'à mes 24 ans, âge auquel je me suis mariée. J'ai suivi ma scolarité dans cette région, avant de poursuivre en école de commerce en Vendée, pour me spécialiser ensuite dans le marketing du tourisme à Rennes. Mon choix d'entrer en école de commerce s'est fait sur un postulat : j'aime débattre ! Le marketing est un domaine que j'adore car, à l'origine et selon la définition de Philip Kotler, il s'agit de répondre à un besoin, d'adapter l'offre. Ce champ des possibles est tellement enthousiasmant ! Quant au tourisme, c'est également un terrain de jeu formidable. J'ai toujours eu une appétence pour les côtes françaises, mais nous avons aussi cette

grande chance en France d'avoir, partout, des territoires à découvrir, où il fait bon vivre et qui constituent une ressource indéniable.

Après mes premières expériences professionnelles, d'abord dans un service marketing, puis au sein d'une agence événementielle à Paris, j'ai eu l'opportunité d'enseigner dans mon domaine. Une découverte, qui s'est vite muée en vocation ! Depuis 18 ans que j'enseigne le marketing et la négociation commerciale, c'est un lever de rideau à chaque cours, doublé d'un réel plaisir de pouvoir transmettre et échanger.

Autre passion, le sport. La compétition m'a animée et m'anime toujours, étant plutôt énergique, cela me permet de me défouler, tout en nourrissant mon

esprit de compétition. J'ai longtemps pratiqué le volley-ball et le tennis, je continue à pratiquer de temps en temps mais il y a beaucoup de « vies » à conjuguer au quotidien ! Parmi mes autres loisirs, la lecture et la voile que j'ai la chance de pratiquer depuis l'âge de 8 ans.

Installée depuis 2003 à Châteaubourg, j'y ai trouvé une ville ouverte où j'ai pu m'intégrer facilement et m'investir. J'ai un temps été administratrice au sein du CCAS. Travailler pour le bien commun a beaucoup de sens pour moi et, depuis 4 ans, le rôle d'élue est une découverte et une nouvelle passion !

TRIBUNE POLITIQUE

MAJORITÉ

Pour un dialogue apaisé et constructif



En 2014 nous pensions qu'un travail constructif avec les élus minoritaires était possible : plusieurs de nos premiers gestes ont montré notre volonté d'encourager une saine coopération, au-delà de ce qui est communément pratiqué. Nous avons co-écrit le règlement intérieur. Nous avons permis à l'ensemble des élus minoritaires de participer aux commissions et aux groupes de travail. Nous avons laissé une place importante à l'expression des minorités dans le bulletin municipal et mis en place l'enregistrement des conseils municipaux pour rendre nos débats transparents. Encore aujourd'hui nous associons les élus minoritaires à l'ensemble des réunions avec le cabinet d'étude sur le PLU qui est un enjeu stratégique. Nous répondons toujours aux élus minoritaires quand ils nous posent une question écrite ou quand ils demandent un rendez-vous avec le maire (ce qui n'arrive que très rarement).

Nous regrettons que les élus minoritaires ne participent plus aux groupes de travail sur les projets structurants. Les élus de la majorité et les services ont été fortement sollicités par ces groupes de travail pour faire aboutir les projets comme la maison de l'enfance, la médiathèque, la ZAC, la gendarmerie, la rénovation du centre commercial Bel Air, la maison de santé, la déviation, etc... De nombreux dossiers ont ainsi avancé grâce à l'implication des groupes de travail.

Même si nous sommes régulièrement confrontés à des courriers contradictoires envoyés à la préfecture et plus récemment à des courriers d'avocat auxquels nous devons répondre, nous pensons qu'un travail coopératif est encore possible. Nous sommes convaincus que tous les avis sont utiles à la démocratie locale et nous souhaitons que les derniers 18 mois permettent des débats plus

sereins. En 2020, les Castelbourgeois seront juges de notre action. Nous accepterons le résultat avec le sentiment d'avoir respecté la plupart de nos engagements. Les Castelbourgeois pourront d'ailleurs prochainement se faire un avis sur notre gestion de la ville en lisant le rapport de la chambre régionale des comptes qui a audité la ville pendant 9 mois.

Merci aux Castelbourgeois pour leurs nombreux encouragements qui sont appréciés par les élus et les services, notamment face à la charge de travail à venir. Bonne rentrée !

Les élus de la majorité



LISTE MINORITAIRE

Ensemble !

DERRIÈRE LA FAÇADE

On confond vitesse et précipitation

Après ces quatre années de mandat, le fonctionnement du conseil municipal (aux rangs de la majorité bien clairsemés), continue à nous surprendre, mais pas dans le bon sens. C'est probablement l'impact de la génération zapping où il est devenu normal de sauter d'une idée à l'autre sans véritable fil conducteur.

Subitement on fait faire du sport dans les parcs, on demande l'avis de la population sur un projet déjà voté (la maison de l'enfance), ou on déplace des locaux associatifs... alors que d'autres actions n'ont fait qu'une apparition fugace (comme le discutable festival de l'humour paysan).

Des actions sont retirées ou mises en place comme une envie pressante sans passer par les commissions ad hoc, ou sans passer par aucune commission du tout. Une bien étrange vision municipale de la démocratie, avec un programme d'origine bien malmené, une vision d'ensemble illisible, et une grande difficulté à suivre les projets. En effet, il est à noter que certaines commissions cruciales (l'urbanisme et les finances) souffrent d'une absence totale de compte-rendu depuis des mois. Nous pensons cependant que l'anticipation, la réflexion commune et les décisions collégiales sont source de bonne gestion et de cohésion communales. Pourquoi ces précipitations et ces cavaliers solitaires ? Les simples conseillers municipaux sont-ils considérés comme inutiles ? Il flotte comme une odeur de fin de mandat.



De notre côté, nous continuerons par tous les moyens à notre disposition à appeler le maire à modifier l'emplacement prévu pour la future médiathèque. Pourquoi vouloir intégrer au chausse-pied ce bâtiment dans un lieu déjà exigu ? Son impact visuel et les nuisances dues à sa situation en zone inondable seront source de désagréments pour les Castelbourgeois d'aujourd'hui et de demain. Il est de notre devoir d'empêcher ce naufrage. Nous voterons pour les délibérations qui annuleront ce projet et pour les indemnités nécessaires à son retrait.

Nous souhaitons également que la délibération concernant les horaires de garderie du soir des écoles publiques soit votée de manière réglementaire, à savoir le vote du texte précis correspondant à ce qui a été promis aux parents d'élèves. Pour rappel, des négociations abusives ont eu lieu en pleine séance de conseil municipal le 6 juin dernier (enregistrement en ligne sur le site de la mairie). Elles ont donné lieu, contre l'avis des élus minoritaires, au vote d'un texte fantôme, que personne n'avait sous les yeux puisqu'il venait d'être oralement remanié.

Nous souhaitons une agréable rentrée à tous nos concitoyens et restons des élus à leur disposition.

Christian Fourmont, Anne Steyer, Éliane Ménager, Jean-Pierre Guéguen et Paul Bobille. ensemble@chateaubourg2020.fr

LISTE MINORITAIRE

Pour une action citoyenne et participative



Les habitants de Betton ont depuis peu accès à la salle de la Confluence comprenant une salle de spectacle (jauge de 850 places), une galerie d'exposition (300 m²) et une salle polyvalente pour les associations. C'est un nouvel espace culturel de 1400 m² dont le coût global est de 2,6 millions HT soit 1857 € le m².

Les habitants de Fontenay-aux-roses bénéficient d'une nouvelle médiathèque sur quatre niveaux d'une surface de 2 000 m² pour un coût de 2,5 millions d'euros HT c'est-à-dire 1 250 € HT le m².

À Châteaubourg, l'équipe municipale porte un projet de médiathèque d'une superficie de 876 m² pour un coût global (études comprises) actuellement chiffré au minimum à 2,6 millions d'euros HT soit un peu plus de 2900 € le m²... !

D'où provient cette différence de coût ? Du choix de l'emplacement ! En effet, le projet de médiathèque est positionné dans une zone soumise au Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) dont vous avez tous pu constater la réalité lors du dernier épisode d'inondations du mois de juin. Dès lors, la construction de cette médiathèque, nécessite une structure sur pilotis provoquant le rehaussement du rez-de-chaussée de l'édifice à 4,6 mètres par rapport au niveau de la Vilaine et génère un surcoût exorbitant !

En positionnant ailleurs la médiathèque, les Castelbourgeois pourraient :

- Soit avoir une médiathèque d'une superficie bien supérieure et plus respectueuse de l'environnement pour un prix largement moindre.

- Soit, en gardant la même superficie, investir les énormes économies faites dans d'autres projets comme par exemple la rénovation thermique des écoles et bâtiments publics, une cantine centrale ou réaliser un véritable équipement culturel.

- Soit prélever moins d'impôts au lieu de les dépenser en pilotis nécessaires certes pour une « aquathèque » mais non pas pour une médiathèque.

Nous nous interrogeons aussi, suite au classement de l'église de Châteaubourg, du surcoût éventuellement généré pour respecter l'aspect architectural de l'ensemble.

Pourquoi ne pas réfléchir par exemple à une localisation dans le lieu de l'actuelle gendarmerie ? La commune pourrait se doter d'une médiathèque d'une architecture moderne tout en conservant le bâtiment de la gendarmerie. Elle ne serait pas située dans le périmètre des 500 mètres des monuments historiques. Elle serait située dans la future ZAC multisite permettant ainsi de l'auto-financer.

Il est encore temps, dans l'intérêt général, de renoncer non pas à la médiathèque mais à la localisation de celle-ci en zone inondable.

Pablo Diaz, Olivier Durand, Stéphane Citerne listeavec.vous@chateaubourg.fr

Le développement local

LES CHOSES BOUGENT À CHÂTEAUBOURG



La Cour des Artistes
un nouvel espace au centre-ville



L'espace Bel Air
totalement refondu dès l'automne



Un cœur de cité
sous l'égide de la sculpture



Nouvelles entreprises
à l'image d'Arénis et de Testélec
sur le site Thalès



Magasin de produits fermiers
L'emplacement du magasin
de producteurs face
à la nouvelle gendarmerie



L'ancien site Thalès



Le futur magasin
de produits fermiers



Une Cour des Artistes toute récente au centre-ville, de nouvelles enseignes rue de Paris, un nouveau parking face à la gare, des travaux dès cet automne 2018 autour du centre commercial Bel Air et à la Maison de Santé... C'est une évidence : les choses bougent à Châteaubourg.

Premier bassin breton sous les 5 % de chômage

Il est vrai et on ne le répètera jamais assez, le contexte local est très porteur. Il faut souvent venir d'une autre région pour s'en rendre compte. Les derniers chiffres de Pôle Emploi viennent de tomber : le taux de chômage au Pays de Vitré s'affiche à 4,8 %. C'est le seul bassin breton qui est sous la barre des 5 % quand il est à 8,6 % sur l'Hexagone.

Châteaubourg contribue à cette performance. « D'après nos derniers chiffres la commune totalise 3 500 emplois, soit un par habitant en âge de travailler » indique Arnaud Dupuis, adjoint en charge du développement local, du numérique et de la communication.

Le constat est d'ailleurs visible en ville où on recense cinq agences d'intérim pour 7 000 habitants ! Autre atout avec la première gare TER de Bretagne. C'est une évidence, Châteaubourg attire du monde.

Créer un vrai centre-ville

Un constat lié à un bassin dynamique mais pas uniquement. « La municipalité joue aussi un rôle très important en créant de nouveaux équipements. Les entreprises s'installent là où la population trouve son intérêt » ajoute Noémie Pétrél, responsable du développement local. La municipalité entend donc accompagner cette dynamique sur plusieurs tableaux.

« L'objectif consiste d'abord à revitaliser le centre-ville autour de son cœur historique et de la rue de Paris. Il s'agit de créer ici un vrai centre pour rompre avec une situation trop linéaire » poursuit Noémie Pétrél évoquant les travaux en cours

et les projets. Un nouveau quadrilatère est, en effet, en train de s'articuler autour des pôles suivants : le nouveau centre commercial Bel Air / le plateau piétonnier / la place du marché / la rue de Paris / la Cour des Artistes / la rue Maréchal Leclerc / la future médiathèque. « L'objectif est de créer un flux piétonnier dans cette zone autour des équipements du quotidien » poursuit Arnaud Dupuis évoquant les premières réalisations.

La Cour des Artistes

La Cour des Artistes vient d'être livrée : le centre dispose ainsi d'une nouvelle place publique reliant les rues de Paris et du Maréchal Leclerc. Deux cellules sont déjà réservées sur ce nouvel espace : la librairie actuelle qui entend se déve-

lopper et une agence de services à la personne. Une réalisation qui s'harmonise avec l'ensemble. « On aime accompagner des projets qui s'intègrent bien. Nous avons ainsi obtenu un espace qualitatif supplémentaire » indique Arnaud Dupuis évoquant cette concertation avec les investisseurs immobiliers privés.

Bel Air : des travaux à l'automne

L'espace englobant le centre commercial Bel Air va connaître une refonte totale avec le démarrage des travaux cet automne 2018. « Nous allons aussi ouvrir deux nouvelles cellules sur l'arrière au 2^{ème} trimestre 2019 » poursuit Noémie Pétrél qui insiste aussi sur l'importance accordée à la place du marché et aux commerçants ambulants.

Marquages au sol, mobilier urbain moderne, espaces verts, parkings, jeu de revêtement avec des couleurs, deux passages piétonniers délimitant un tronçon de rue avec circulation sécurisée entre automobilistes, piétons et cyclistes : le secteur sera totalement refondu pour offrir un espace partagé. La médiathèque prévue pour l'été 2020 viendra s'intégrer dans cet ensemble.

Un magasin de produits fermiers et locaux à La Bourlière

Autre innovation avec un nouveau type de commerce qui va s'implanter à Châteaubourg sur la zone de La Bourlière, face à nouvelle gendarmerie et à la crèche. À l'affiche, boucherie, fruits et légumes, crèmerie, épicerie... dans un bâtiment de 340 m² pour une surface de vente de 167 m². Il s'agit d'un magasin de produits fermiers avec un seul intermédiaire entre l'agriculteur et le consommateur. « C'est unique sur Châteaubourg où la demande est croissante pour ce type de produits » ajoutent Noémie et Arnaud évoquant un vrai réseau d'acteurs locaux autour de ce projet créé de toutes pièces qui proposera aussi une formule drive. L'ouverture de ce nouveau magasin est envisagée pour mars 2019.

De nouvelles entreprises sur l'ancien site Thalès

On l'a vu, l'emploi local se porte bien et les implantations se poursuivent. C'est le cas sur l'ancien site Thalès racheté par l'Établissement Public Foncier de Bretagne lié à la commune par un contrat de type location-vente. « C'était un gros défi pour la municipalité et dès le début on a pris ce projet en main. Actuellement nous sommes sereins sur l'avenir du site » conclut Arnaud Dupuis rappelant que cette zone de Bellevue est axée globalement sur l'innovation technologique. Après Bretagne Télécom, on note l'arrivée de Testélec, Arenius, Bien Assis et Vous, sans oublier un local prêté à l'association L'Outil en main.

Du côté de la zone de La Gaultière, notons aussi l'implantation de l'Hôtel des Entreprises acquis par Vitré Communauté dans l'ex-bâtiment Médria, comme pépinière de nouvelles activités. Une illustration de la complémentarité et de la concertation entre la commune et l'intercommunalité. Avec une recette qui donne des résultats.

Châteaubourg poursuit son développement. Une dernière preuve ? On y compte sept agences immobilières.

Sur le vif



29 juin | **La Fête de la Musique** a séduit un public nombreux, pour un programme riche et varié !



7 juillet | **Castel Morning** au rythme des percussions et danses africaines avec Sagazic.



11 juillet | **Les jeunes volontaires** du chantier international œuvrent à la restauration du mur du parc Pasteur.



30 juin | **Castel'imator** : une première couronnée de succès pour cette course cycliste originale en cœur de ville.



6 juillet | **Clap de fin à l'école Le Plessis !** Pique-nique et ambiance Coupe du Monde, pour le plus grand plaisir des enfants.



4 juillet | **Chantiers Argent de poche** : durant tout l'été, ce sont 28 jeunes qui ont participé à 82 chantiers. Ici, nettoyage dans les écoles. Merci à tous !



6 juillet | **Marché de producteurs et de créateurs** : originalité, diversité et qualité des produits dans une ambiance joyeuse, à peine gâchée par la pluie d'été...



10 juillet | **Les jeunes de l'Adomissile** en camp à Fréhel !

Vivre ensemble

VIE SCOLAIRE

ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Une découverte de la ferme en breton



En route pour la traite des vaches à Trémargat !

agricole, dans cet espace naturel préservé au cœur de la Bretagne.

« *Nous avons découvert plein de choses !* » confie Soazig Safareh, enseignante en CP-CE1, évoquant notamment cette sortie à la rivière, les pieds dans l'eau, pour observer les larves de libellules ou des araignées d'eau, sans oublier la promenade dans les bois. Des loisirs simples qui ont marqué les générations d'avant 1970 !

La traite des vaches, la cuisson du pain

Les élèves ont également traité les vaches à la main, nourri les cochons à la bouillie de pomme de terre et la volaille au blé, des activités devenues peu courantes de nos jours. Ils ont pu également approcher les

ruches dans le cadre d'un thème autour des abeilles. Place ensuite à la fabrication et à la cuisson du pain, avant sa dégustation lors du goûter.

« *Nous avons vécu deux journées en totale immersion bretonne. C'était super avec le beau temps qu'il faisait !* » poursuit Soazig précisant que l'animateur et les enseignants intervenaient toujours en langue celtique. « *Nous avons même eu la visite de deux grands parents qui habitent la région !* » conclut l'enseignante évoquant la veillée et cette expérience conviviale de vie en collectivité.

Le tout en s'alimentant des produits bios d'une ferme pédagogique où les responsables soulignent le lien entre l'agriculture, l'environnement naturel et l'alimentation. Avec des enfants revenus enchantés après avoir apprécié les bonnes crêpes de Trémargat. Ou plutôt les krampouezh !

COLLÈGE PIERRE OLIVIER MALHERBE

Les nouvelles orientations de la rentrée

La nouvelle année scolaire qui commence est placée sous le signe des innovations au collège. « *Nous avons tout d'abord la volonté de renforcer la carte des langues vivantes* » indique Laurent Schutters, évoquant la sensibilisation des élèves de sixième à la culture et à la langue germanique ainsi que l'expérimentation en cinquième de l'option English +. « *Notre objectif consiste à se préparer à l'ouverture d'une classe européenne en 2019 ou 2020* » poursuit le principal « *nous allons aussi offrir à chaque élève la possibilité d'un voyage en Europe au cours de sa scolarité et poursuivre l'échange initié cette année en quatrième avec des Espagnols* ».

Autre axe : la volonté de prendre en compte les besoins spécifiques de chaque élève. Plusieurs actions sont prévues à cet effet : le renforcement de

l'offre d'accompagnement personnalisé centrée sur les niveaux sixième et troisième et la mise en place des conditions du bien-être individuel et du bien vivre ensemble. La formation sur l'estime de soi sera déclinée à terme sur tous les niveaux et une expérimentation « classe bien-être » mise en place en cinquième.

« *Nous allons aussi poursuivre la réflexion sur le travail personnel de l'élève* » poursuit le principal qui évoque une réflexion sur l'inclusion scolaire avec l'ITEP des Rochers.

Cette rentrée scolaire 2018-2019 voit aussi l'arrivée des carnets de correspon-



La fresque réalisée à l'occasion des dix ans du club Unesco du collège.

dances numériques. « *Avec ce document en ligne nous souhaitons renforcer le lien avec les familles. Elles pourront signaler les absences et obtenir toutes les informations sur la vie du collège et de leur enfant...* » conclut le principal. Une formation à destination des parents est d'ailleurs prévue, dès cette rentrée, autour de ce nouveau dispositif.

VIE ASSOCIATIVE

L'ÎLOT P'TITS LOUPS

Quand les tout-petits aiment se retrouver

On le sait, dès la maternelle, les tout-petits apprennent à vivre ensemble. Et même avant ! C'est le cas avec l'association l'Îlot P'tits Loups qui propose de nombreuses activités de groupes pour les enfants de deux mois et demi à trois ans.

« *Nous accueillons au total environ 70 enfants qui sont répartis en quatre groupes de 15 à 20 par matinée* » indiquent Angélique Regnault, secrétaire, et Cécile Bobon, trésorière, précisant que les activités se déroulent toutes les semaines, le lundi et le mardi, hors petites vacances scolaires. Où ? « *Pour l'instant nous occupons un local à la Maison Pour Tous et à l'avenir nous rejoindrons la Maison de l'Enfance. Nous avons en effet participé à ce projet et nous travaillons en bonne concertation avec le RIPAME* » ajoutent les deux responsables.

Pour 15 € par an

Peinture, création d'objets, travail manuel, lectures d'histoires, chansons, comptines, exercices de motricité... : les activités ne manquent pas à l'Îlot qui séduit aussi les adultes. « *Nous avons 25 assistantes maternelles et un parent qui nous*



Les enfants assistent à une séance musicale lors d'une animation proposée par Vitre Communauté.

rejoignent régulièrement » précisent Angélique et Cécile qui tiennent à mettre l'accent sur l'accessibilité des tarifs « *l'adhésion est fixée à 15 € pour l'année* ».

L'association fait aussi intervenir des professionnels pour varier les activités et organise des animations ponctuelles avec des petits spectacles, un goûter de Noël ou des séances musicales. « *Tout cela avec notre trésorerie. Parfois on organise des ventes de chocolat pour boucler notre budget !* » ajoute Cécile soulignant le dynamisme des bénévoles qui se retrouvaient le mercredi 27 juin pour leur repas annuel.

En savoir plus sur

Facebook / llot-pitts-loups

Contact

Angélique Regnault : 06 14 72 05 61
ilotpittsloups@gmail.com

Le bureau

Angélique Regnault, Cécile Bobon,
Nathalie Cheyrouze, Mélanie Lebas

LE FOOT AU CSMFA

Un projet FARE pour un club phare

L'union fait la force. En 1993 le FC Châteaubourg et l'AS Saint-Melaine fusionnaient pour donner naissance au CSMFA, traduisez le Châteaubourg Saint-Melaine Football Association. Déjà 25 ans. Ce quart de siècle a été fêté comme il se doit le 26 mai dernier, avec les joueurs, les bénévoles, les dirigeants, les sponsors et les supporters. Une occasion de se retrouver dans un club en bonne santé qui aligne 350 licenciés en crampons sur les terrains du secteur.

« *L'équipe fanion a accédé, l'an passé, en D1 et termine cette saison en milieu de tableau. Ce n'est pas mal après une montée* » confie Grégory Le Lièvre, le nouveau président d'un bureau renouvelé à 95 % en deux ans. « *Dans nos effectifs, nous comptons surtout 70 % de moins de quinze ans et c'est la première année où nous avons une équipe féminine dans chaque catégorie* ».



La relève est assurée... même chez les filles avec une équipe par catégorie !

Contacts

Françoise Patin : 06 66 19 66 45
Corinne Poirier : 06 71 74 44 62

En avant les jeunes !

La nouvelle équipe entend insuffler une nouvelle dynamique avec notamment son projet FARE - Formation, Ambition, Respect, État d'esprit - autour de la qualité de l'accueil et de l'encadrement. « *Nos éducateurs ont un rôle sportif mais aussi éducatif et social* » poursuit Grégory, soucieux de faire partager des valeurs comme le fair-play et le respect dans un club qui véhicule « *un langage et un système de jeu communs à toutes nos catégories* ». L'objectif consiste bien entendu à fidéliser les joueurs pour afficher une solide équipe fanion à partir de la pépinière des jeunes.

« *Ce projet on va le transmettre à tous nos adhérents et à nos sponsors. Nous avons à Châteaubourg un très beau complexe entretenu par la Ville. C'est une chance* » conclut Grégory évoquant également le foyer spacieux utilisé sous les tribunes. Le club entend aussi développer le football féminin et faire découvrir l'arbitrage aux jeunes. En somme, un projet FARE pour constituer un CSMFA phare entre Rennes et Vitre.

Histoire

RUE DU TERRAS, 1828

LE JUGE PERD LE PROCÈS CONTRE SA VOISINE

Rue du Terras, à Châteaubourg : un conflit va opposer pendant trois ans le juge de paix à sa voisine. La nouvelle justice mise en place par Napoléon tranchera après de nombreuses péripéties.



Nuisances sonores, problèmes de servitude et de mitoyenneté... Les troubles de voisinage constituent la première source de conflit en France d'après le baromètre d'un célèbre cabinet d'assurances. Un chiffre fiable car ce sont les assureurs qui règlent une grande partie des litiges. Mais les choses ne datent pas d'aujourd'hui.

1825 - L'Empereur Napoléon 1^{er} a rendu son dernier soupir, à Sainte-Hélène, quatre ans plus tôt. Châteaubourg est une bourgade rurale plutôt tranquille : on peut croire que tout le monde y vit en harmonie après la tourmente révolutionnaire déjà balayée par une génération. Vaste erreur comme le note Henri Faucheu dans « Chronique et... histoires du Terras ». Dans une étude très documentée, il évoque une querelle de voisinage entre 1825 et 1828 dans la rue Terras, devenue l'actuelle rue Louis Pasteur.

Un premier procès en mars 1825

Maître Jacques Lajat, juge de paix à Châteaubourg, vit dans cette rue. Il a bientôt une nouvelle voisine, Madame Renée Perrin qui vient d'acheter à Paul Marie Charles de la Celle de Châteaubourg un terrain où elle fait construire une maison.

Un matin, le juge constate que sa voisine dégrade la ruelle qui mène à son jardin en y faisant passer des maçons qui transportent du mortier et des pierres. Il tente de négocier avec elle. Refus de cette dernière. L'affaire est portée en justice le 3 mars 1825 mais cette fois, c'est le juge du canton de Vitré qui se charge de l'affaire. À l'audience, les deux parties tombent sur un accord. Du moins en apparence...

Deux nouvelles fenêtres...

« Ce n'est hélas qu'une accalmie ! » note Henri Faucheu. En juin 1825 la construction de Madame Perrin sort de terre avec deux

fenêtres donnant en vue directe sur la maison de maître Lajat, sans oublier l'ouverture d'une porte au nord. Face à l'urgence, le juge assigne sa voisine à nouveau au tribunal et lui demande notamment de boucher « en maçonnerie » les deux fenêtres. Une question épineuse se dessine : le juge est-il propriétaire de l'espace de terrain entre sa maison et la rue Louis Pasteur actuelle ?



La rue du Terras a changé de nom : elle est devenue la rue Pasteur.

Un long marathon judiciaire

Le Conseil municipal se saisit même de l'affaire car on se demande si ce terrain concerné fait partie de la voirie publique. Les élus locaux rentrent même dans des détails complexes faisant intervenir des arrêtés du Parlement de Bretagne de 1752 et 1775 quand la largeur du chemin était fixée à 14 pieds soit 4,536 mètres, avant la Révolution... et les plus anciens s'en souviennent encore !

Le procès se poursuit donc à travers un long marathon judiciaire dont il serait fastidieux de relater tous les détails. Voici les grandes étapes : jugement du Tribunal de Vitré en août 1825, déplacement de l'architecte sur place, courrier à « son Excellence Monseigneur le Ministre de l'Intérieur » évoquant le roc sur lequel est bâtie la maison, arrêté du

PORTRAIT : PATRICE FERRON

FAIRE BOUGER LES LIGNES, EN ALLANT VERS LES GENS

Broons-sur-Vilaine, rue du Forgeron. L'unique café restaurant fait face à l'ancienne mairie et l'église du 19^{ème} siècle. L'endroit respire la quiétude, en ce début juillet 2018. « Ici, le temps s'arrête. Ce sont les clients qui le disent. Ils viennent d'ailleurs pour le calme, loin des bouchons » confie avec un large sourire Patrice Ferron patron du bar-restaurant-traiteur « Les petits curieux ». Un calme relatif toutefois quand, à midi, les clients se retrouvent autour du plat du jour.

Place à l'esprit village

C'est donc ici que Patrice et Sandra ont posé leurs valises après avoir bourlingué dans la restauration. Tout commence à « La Fontaine aux perles », la référence du genre à l'époque à La Bouëxière avant de rejoindre le groupe Le Duff puis les saisons aux Deux-Alpes et enfin le manoir du Petit-Corcé à Nouvoitou. « Quand j'ai fait le tour, je m'en vais ! » poursuit Patrice qui décide de s'installer à Broons-sur-Vilaine pour insuffler « l'esprit village » dans ce bourg. « Je voulais en fait créer un lieu de rencontre et faire venir les gens de la ville à la campagne » glisse-t-il en évoquant, rieur, Châteaubourg la voisine !

Et rien n'arrive jamais par hasard. Patrice innove notamment quand il fait venir la pia-

niste du groupe Sting en 2007 ou Thomas Wok, le spécialiste du reggae avant d'inviter des groupes locaux autour des musiques jazz, blues, électronique, nouvelle... « Je veux faire bouger les lignes mais il faut aller vers les gens ! ».

Du théâtre dans l'église

Un exemple ? Lors du dernier festival Vagabondages la météo s'annonce très menaçante pour la séance de théâtre en plein air. Patrice contacte l'abbé Guillotel pour demander à pouvoir jouer dans l'église. « La réponse a été positive. C'était sympa de sa part ». Place ensuite au gospel sur la terrasse du restaurant !

Patrice Ferron anime aussi le vide-grenier local, en juillet, avant la fête du village, en sep-



Patrice Ferron

tembre. « Tout le monde joue le jeu. Les agriculteurs prêtent leur terrain pour le parking. Ici quand on a besoin d'un coup de main, il suffit de demander ». Patrice n'a pas encore fait le tour à Broons-sur-Vilaine où il fédère toutes les initiatives. Le bonheur dans le pré, en somme. Et quand on l'a trouvé, pourquoi partir ailleurs ?



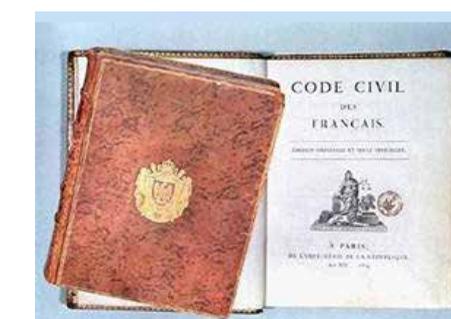
Préfet en 1826, nouvelle tentative de conciliation pour terminer par un dernier jugement de la cour royale de Rennes en février 1828...

Le jugement en 1828

La sentence finale tombe. Contre toute attente, Jacques Lajat est condamné après une procédure qui aura duré près de trois ans. « On ne peut, dans cette affaire, accuser la justice d'avoir fait preuve d'un esprit de boutique, puisqu'elle a débouté l'un des siens » conclut Henri Faucheu après avoir relaté toutes les péripéties de l'affaire.

La nouvelle justice centralisée mise en place par Napoléon semble donc efficace après le système seigneurial qui comptait parfois deux juridictions par paroisse, avec des audiences

au tribunal, chez un notaire, un particulier, sous le porche d'une église voire au café « où celui qui payait le plus à boire avait toute chance de gagner la partie ! »



Un mètre carré onéreux !

Madame Perrin peut conserver ses fenêtres sur sa façade est. Elle a donc gagné. Gagnants aussi, face à l'avalanche des pièces et dossiers, les avocats et les huissiers. Pour avoir une idée, penchons-nous sur une autre affaire jugée le 25 avril 1827 par le Tribunal de Vitré. Toujours pour un problème de terrain avec les mêmes antagonistes mais cette fois c'est la voisine qui déclenche les hostilités !

Au final, à l'issue des trois procès, les frais globaux s'élèveront à 923 francs de l'époque pour 21 m² de terrain contesté. À titre comparatif madame Perrin avait acquis la totalité de sa parcelle de 75 m² pour la somme de 100 francs...

Moralité, un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès.

Une nouvelle justice avec le Code civil de Napoléon

* Source : « Chronique et... histoires du Terras », Henri Faucheu, février 1990. Document fourni par Paul Derennes

Rencontres

SUPER U À LA BRETONNIÈRE

BIENTÔT UNE CENTAINE D'EMPLOIS

Installée à La Bretonnière, l'entreprise Super U poursuit son développement au sein d'un bassin démographique en progression constante.



L'enseigne Super U sur le site de La Bretonnière.

« Au début, tout part d'une idée toute simple : se regrouper pour proposer des meilleurs prix à la clientèle. Auguste Juhel, un épicier de Savenay en Loire-Atlantique décide, en 1894, de créer Le Pain Quotidien, une association d'épiciers des Pays de Loire. En 1928, ces associés se regroupent sous un sigle commun : Unico est né. En 2018, Système U annonce 1 568 points de vente en France.



Odile Jourdan est un peu la mémoire de l'entreprise !

Le premier magasin

À Châteaubourg, l'histoire du Super U, beaucoup plus récente, débute au début des années 1980. Odile Jourdan - hôtesse de caisse et 35 ans de service - est un peu la mémoire de la maison. « J'ai commencé en 1983, dans le magasin à l'angle de la rue des Pins et de l'allée des Mimosas. C'était une petite surface à l'époque. J'étais alors employée au rayon textiles et à la caisse » indique Odile qui évoque ses premiers patrons « j'ai connu Monsieur Travers avant Monsieur Leroux puis Monsieur Jaunait a acheté le magasin avant de l'agrandir ».

L'enseigne se développe. « Le nombre de clients augmentait et l'ambiance était bonne comme maintenant. Au final, j'ai fait toute ma carrière à Super U ! ». Depuis, le site a bien changé, rue des Troènes, face au Parc Iffeldorf. Le magasin a été rasé pour faire place nette à un ensemble de logements.

Le déplacement à La Bretonnière

Au début de la précédente décennie, Guillaume Jaunait décide de construire un ensemble plus important sur le site actuel de La Bretonnière, un secteur démographique en plein développement entre Châteaubourg et Saint-Melaine. Le 1^{er} février 2015, Sylvain Richer



L'ancien site est désormais occupé par des logements.

NOUVEAU

PLATEAUX CHANSON : APRÈS PARIS, CHÂTEAUBOURG !

Après trois saisons passées à Paris, les Plateaux Chanson débarquent à Châteaubourg ! Le concept ? 1 soirée / 3 artistes. Au programme le 14 septembre, à la MPT : Alysce, Jeph et Nans Vincent.

Origine du projet

Marie Boulet, installée depuis plusieurs mois à Châteaubourg, est une grande fan de chanson. Elle a passé beaucoup de soirées à écumer les salles de spectacles, les cafés-concerts, les festivals... et à nouer des relations qui l'ont amenée à passer de l'autre côté du décor en organisant des plateaux à

Paris. En 3 saisons, ce sont 42 artistes qui ont été programmés, notamment sur le Bateau El Alamein, lieu important dans le monde de la chanson.

Saison 4 !

Pour cette nouvelle saison, les Plateaux Chanson s'offrent une échappée belle en Bretagne ! Chaque trimestre, des concerts seront programmés avec une date à Paris et une en Bretagne. Pour cette première échappée, Marie Boulet a contacté la mairie pour accueillir le concert, prévu vendredi 14 septembre. Une occasion de découvrir des artistes solo qui portent haut les valeurs du partage et de la proximité avec leur public.



Rendez-vous donc le vendredi 14 septembre, à 20h30, salle expo de la MPT.

Buvette sur place

Tarifs : 10 € plein tarif ;
8 € tarif réduit ; gratuit pour les moins de 6 ans.

devenir le nouveau propriétaire et directeur du centre commercial.

Une continuité familiale en somme car Sylvain est tombé très jeune dans le chaudron de la grande distribution. En 1995, son père Claude crée un premier magasin à Gorron, en Mayenne avant de lancer un second Super U à Saint-Brice-en-Coglès en 2003. Chez Système U, tous les adhérents du groupe sont en effet indépendants et propriétaires de leurs magasins.

Le choix de Châteaubourg par la famille Richer s'avère pertinent sur un ensemble immobilier conséquent avec une surface de vente de 2 500 m², un ensemble de bâtiments couverts de 5 500 m², le tout sur un terrain de cinq hectares. « Nous avons déjà agrandi le parking pour gagner 50 places et refait la station de lavage à neuf » précise Sylvain Richer soulignant la progression très nette des



« Nous avons des projets dans le cadre du développement durable »
Sylvain Richer

ventes : « notre chiffre d'affaires a augmenté de 18 % en trois ans ».

De 70 à 90 salariés

Avec des répercussions positives sur l'emploi. « En 2015, nous étions 70 salariés et nous sommes actuellement 90 en 2018. La moyenne d'âge est de 35 ans, avec un personnel essentiellement féminin ». La tendance va encore s'amplifier : « avec les travaux prévus, on pense atteindre la centaine d'employés en 2019 ».

Si l'offre est là, la demande est-elle présente ? « C'est très difficile de trouver du personnel. On travaille de bonne heure et le samedi. Je peine à embaucher sur certains postes. Je voudrais par exemple un cuisinier pour des plats maison ou une personne en vente à la charcuterie » poursuit le directeur qui recherche aussi d'autres métiers du boulanger au responsable de caisse en passant par le libre-service ou la mise en rayon.

Des clients de Châteaubourg et des environs

Cette progression découle surtout d'une évolution démographique importante dans un bassin d'emploi dynamique avec une zone de chalandise qui englobe Châteaubourg, Champeaux, Chaumeré, Cornillé, Domagné, Marpiré, Saint-Aubin-des-Landes, Saint-Didier, Servon-sur-Vilaine et « on distribue nos prospectus dans 6 300 boîtes aux lettres ».

Et l'avenir ? La famille Richer a ouvert une station-service à l'entrée de Châteaubourg en décembre 2017. « Pour la suite de la zone nous réfléchissons. Nous devrions construire des cellules commerciales et des logements locatifs » conclut le jeune directeur. « Nous sommes très contents de notre installation à Châteaubourg. Nous avons plein de projets ! ». Sylvain Richer a tout l'avenir devant lui et à Châteaubourg tous les rêves sont permis !



L'intérieur du centre commercial.

L'entreprise recrute !

Contact : 02 99 00 30 63.
Demandez Sylvain Richer.

État civil

JUSQU'À DÉBUT MI-JUILLET

NAISSANCES

Ariane MEDICI, née le 6 mai 2018
Malo LEQUERTIER, né le 9 mai 2018
Gabin DUMONT, né 1^{er} juin 2018
Noa GOBÉ, née le 15 juin 2018
Augustin JACOB, né 21 juin 2018
Aliya RMILI PANSIER, née le 2 juillet 2018
Victor LEROUX, né le 3 juillet 2018
Maëlys NICOLE, née le 10 juillet 2018
Léonie JARRY, née le 21 juillet 2018
Sacha MARION, né le 26 juillet 2018

MARIAGES

Kévin BLOUIN et Elodie VÉRON,
le 16 juin 2018
Lilian LAUGERAT et Lucilène RODRIGUES DA SILVA,
le 16 juin 2018
Fabrice BLANCHARD et Mélina LAMARCHE, le 7 juillet 2018
Stéphane BÉRICH et Nadia CELLIER,
le 21 juillet 2018

DÉCÈS

Raymond BIENNE,
81 ans, le 23 juin 2018 à Chantepie

Anna LELIÈVRE épouse AYESSE,
89 ans, le 29 juin 2018 à Saint-Grégoire

Charles JEULAND,
91 ans, le 1^{er} juillet 2018 à Vitré

Jean ORHANT,
85 ans, le 3 juillet 2018 à Vitré

Marie ROBERT veuve BRUNET,
94 ans, le 14 juillet 2018 à Châteaubourg

Albert AYESSE,
89 ans, le 16 juillet 2018 à Saint-Grégoire

Denise VETIER veuve CHÂTELAIS,
88 ans, le 07 août 2018 à Châteaubourg

Joseph MÉRIENNE, 95 ans, le 16 août
2018 à Châteaubourg

COMMERCE

LES ENSEIGNES QUI BOUGENT



LE CONCEPTEUR

06 72 20 14 29 / leconcepteur@outlook.fr
www.le-concepteur.com

Après 7 ans d'expérience chez un paysagiste, **Daniel Béranger**, diplômé d'un BTS infographie paysagère, a ouvert un bureau d'études spécialisé dans le conseil et l'architecture paysagère. Passionné de design et de nature, il conçoit les espaces extérieurs des particuliers et des professionnels (jardin, terrasse, piscine, éclairage...) et réalise des plans 3D qui per-

mettent de mieux apprécier les futurs aménagements. Il peut également faire le lien avec des professionnels locaux qui se chargeront ensuite de la réalisation. À terme, il souhaite proposer à ses clients de visualiser virtuellement leur futur jardin à l'aide d'un casque de réalité augmentée.



ATOUT POINTS DE VUE & DRONES

06 58 35 53 59
j.ralys73@gmail.com

Passionné d'audiovisuel et d'aéronautique, **Julien Ralys** a lancé son activité en tant que télépilote au printemps dernier. Son diplôme de théorique ULM lui permet de faire des vidéos et photographies jusqu'à 150 m au-dessus du sol, grâce à un drone. Photographie et vidéo

aériennes, panoramique aérien, vidéos événementielles, films institutionnels, inspection technique de bâtiments et prochainement photogrammétrie... Les prestations proposées sont diverses et s'adressent aux particuliers et professionnels.



ABSOLUFRET

2 RUE DU MARÉCHAL LECLERC
07 69 10 02 38
contact@absolufret.fr

Installée à Argentré-du-Plessis depuis avril 2017, la société Absolufret a déménagé à Châteaubourg en février dernier. **Claude Bellec**, gérant, est commissionnaire de transport : il organise l'acheminement de tous types de marchandises à travers l'Europe, par

les moyens de transport les plus appropriés : routier, ferroviaire, maritime, aérien. Ses 25 années d'expérience dans le secteur du transport lui permettent de s'appuyer sur un large réseau de partenaires et d'être réactif vis-à-vis des demandes de ses clients. Avec plus de 2 000 camions affrétés par an, il aime répondre aux défis que lui lancent les entreprises.

Agenda

SEPTEMBRE

SAMEDI 8 SEPTEMBRE Atelier G2C

Concert de lancement
EMGAV #3
Le Comptoir

CSMFA

Tournoi, stade Théo Bottier
et loto, salle La Clé des
Champs

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE Ludothèque

Fête du Jeu, parc Pasteur

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

D'ici D'ailleurs

Atelier, salle Bel Air

MARDI 11 SEPTEMBRE Castel Pétanque

Championnat départemental
vétérans, stade Théo
Bottier

VENDREDI 14 SEPTEMBRE Plateaux chanson

Concert, salle expo MPT

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

Comité de Jumelage

Concours pétanque, stade
Théo Bottier

APEL école Saint-Melaine

Randonnée festive et repas,
salle des Vallons

JEUDI 27 SEPTEMBRE EFS

Collecte de sang, salle La
Clé des Champs

VENDREDI 28 SEPTEMBRE Castel Pétanque

Concours départemental,
stade Théo Bottier

SAMEDI 29 SEPTEMBRE AMAPorte

Conférence, salle Bel Air



EXPOSITION LAURENT MÉROT « AMORCE »

DU 4 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE

Venez découvrir les illustrations et peintures de Laurent Mérot dans une exposition « éclatée » dans différents lieux municipaux : Hôtel de Ville, Bibliothèque et Maison Pour Tous. Issu d'un parcours universitaire en arts graphiques et numériques, Laurent Mérot travaille la figuration avec spontanéité, les aléas des touches acryliques faisant apparaître le thème de ses toiles.

Pratique : exposition gratuite, visible aux horaires d'ouverture des services. L'artiste sera présent à la MPT les après-midi des 8, 22, 23, 29 et 30 septembre.

OCTOBRE

DIMANCHE 14 OCTOBRE APE écoles publiques

Bourse aux vêtements, salle
La Clé des Champs

Amicale des Palets Réunis

Coupe de France de Palet,
halle Fayelle

VENDREDI 19 OCTOBRE Hand-ball club

Repas des 25 ans du club,
salle La Clé des Champs

DIMANCHE 21 OCTOBRE Celtic CPB 35

Course de ligue voitures TT1/8,
terrain de la Basse Haye

MARDI 23 OCTOBRE Club de l'Âge d'Or

Concours de belote, salle des
Vallons

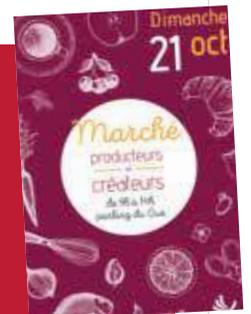
LUNDI 29 OCTOBRE Club du Bon Accueil

Concours de belote, salle des
Vallons

MARCHÉ DE PRODUCTEURS ET DE CRÉATEURS DIMANCHE 21 OCTOBRE, DE 9H À 14H, PARKING DU GUÉ

Place à l'édition d'automne ! Retrouvez les producteurs et créateurs locaux et profitez d'une joyeuse ambiance pour découvrir des produits de qualité : miel, viande, fruits et légumes, pain et pâtisseries, tisanes, huîtres, cidre et pommes mais aussi bijoux, accessoires en tissus, cosmétiques, décoration, plantes...

Plus d'infos sur www.chateaubourg.fr



ATOUT ÂGE

DU 15 AU 26 OCTOBRE

À nouveau cette année le Centre Communal d'Action Sociale et ses partenaires ont concocté un programme d'animations et de rencontres intergénérationnelles pour les retraités et leurs familles : cinéma, balade, ateliers créatifs, jeux, initiations...

Programme complet et informations pratiques
à retrouver sur www.chateaubourg.fr



GRAND VIDE GRENIER Familial

dimanche **16** Septembre

GRATUIT
jusqu'à 3 mètres linéaires*

Au coeur de CHÂTEAUBOURG
Venez déballer, vendre vos affaires dans une ambiance familiale et conviviale dès 5H30 du matin et sans réservation.

RESTAURATION - MUSIQUE - SURPRISES
* au delà de 3 mètres 3 € le mètre linéaire
www.castelartcom.fr

Castel artcom
Provocateur d'animations
Association commerçants & artisans
Châteaubourg

EMGAV #3
FESTIVAL

L'ENTOURLOOP
DEVI REED SARO
KOGNITIF FAYÇAL
MAXI PECHE THE BAD TOYS
AIGL PHYSICAL VIBRATION

22
SEPTEMBRE
2018

CHATEAUBOURG (35) - SALLE DE LA CLE DES CHAMPS

Contact

Hôtel de Ville
5 place de l'Hôtel de Ville
BP 92156 - 35220 Châteaubourg
02 99 00 31 47 - Fax : 02 99 00 80 65
mairie@chateaubourg.fr
Horaires :
du lundi au jeudi,
de 9h à 12h et de 14h à 18h
le vendredi, de 9h à 19h.

Bibliothèque
Rue des Tours Carrées
35220 Châteaubourg
02 99 62 31 41
bibliotheque@chateaubourg.fr
Horaires : le mardi de 15h à 19h,
le mercredi de 10h30 à 12h30
et de 15h à 19h,
le vendredi de 15h à 19h,
le samedi de 10h à 13h.

Maison Pour Tous
9 rue Louis Pasteur
35220 Châteaubourg
02 99 00 75 18
accueil.mpt@chateaubourg.fr
Horaires : le lundi de 9h à 10h30,
du mardi au jeudi de 9h à 12h
et de 14h à 17h30, le vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
et le samedi de 10h30 à 12h30.

www.chateaubourg.fr

www.facebook.com/chateaubourg